



## Changement de statut étudiant et auto entreprise

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

Je dois avoir mon diplôme à SUPINFO au mois d'octobre, j'ai déjà mon auto entreprise et j'ai des missions actuellement chez carrefour, j'aimerais changer mon statut étudiant en salarié ou entrepreneur. Comment dois je faire?

Merci d'avance de votre reponse.

-----  
Par Visiteur

Bonsoir Monsieur,

Quelle est la nature de votre activité?  
Etes vous graphiste?

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Je suis informaticien, consultant informatique

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

En principe préalable à la création de votre auto entreprise vous devez solliciter une carte de séjour temporaire autorisant l'exercice d'une activité non salariée.

Pour cela vous devez vous adresser à la préfecture du département de votre domicile et remplir la demande.  
On vous indiquera les documents à fournir.

Une fois votre dossier remis, la préfecture vous remet un récépissé de dépôt de demande de carte de séjour temporaire portant la mention "demande d'autorisation d' exercer une activité professionnelle autre que salariée".

Ce récépissé permet d'effectuer les formalités de création ou de reprise de l'entreprise auprès du CFE compétent.

Bien cordialement